

Irène Aline MAFOU DABOULÉ, Université de Ngaoundéré,
mafoualine@yahoo.fr

Séraphine DOUGOPHE, Université de Yaoundé 1,
sdougophe@yahoo.fr

Diane Armelle GUEMKAM OUAFO, Université de Maroua,
dianeouafo@yahoo.fr

Marie-Renée ATANGANA, Université de Maroua,
mariereneeatangana@yahoo.fr

Introduction

Le présent ouvrage offre une approche holistique et plurielle sur le multilinguisme à partir de l'étude des langues Tchad et du Cameroun. L'objet d'étude, le multilinguisme, le multiculturalisme et les représentations identitaires, constitue en soi un sujet pertinent au regard de l'intérêt accordé par les chercheurs à cette problématique. L'ouvrage comprend quinze chapitres indépendants, toutefois liés par des perspectives fédératrices. Les différentes contributions constitutives, qui relèvent de la linguistique, de la sociolinguistique et de l'analyse du discours, mobilisent les perspectives multiculturelles et les représentations identitaires.

Dans la première, AMINA GORON étudie l'appropriation du français parlé au Tchad avec une étude de cas de la valence verbale. Elle y propose un mode d'analyse qui traduit la complexité des rapports du français aux langues africaines lequel s'attarde, non pas seulement sur l'aspect fautif des productions langagières, mais qui rentre dans une espèce de plaidoyer rapprochant lesdites productions aux schèmes structuraux africains. Dans la même perspective et toujours sur le français tchadien, l'article de Kimtoloum PATCHAD décrit l'appropriation du français par les étudiants tchadiens. Les particularités syntaxiques du français dont il est question témoignent du dynamisme de la langue française en contexte multilingue africain.

OUSSOUMANOU Sali étudie l'hybridité linguistique dans les productions littéraires de Djaili Amadou Amal. Les conclusions des analyses débouchent sur l'idée d'une foulantisation du français à l'épreuve de la norme. Abordant le même objet d'étude, Alexandre WALA YONDAÏ examine, cette fois la littérature postcoloniale, avec pour cas d'étude les romanciers Patrice Nganang et Patrick Chamoiseau. Selon l'auteur, l'hybridité linguistique est consécutive au multilinguisme ; elle ouvre la voie à l'interculturalité faisant de la langue d'écriture l'expression de la diversité culturelle et des contacts qui en découlent. Dans la même perspective, Raicha Stévia TENKE NGATCHA étudie l'anaphore lexicale dans les productions

scripturales des étudiants tchadiens pendant qu'Alfred DUI analyse la néologie morphologique du français camerounais en se focalisant sur l'étude de l'emprunt et de la dérivation dans les réseaux sociaux. L'article d'Alfred DUI s'attelle à faire une description de la néologie morphologique du français camerounais à travers une étude de l'emprunt et de la dérivation dans les réseaux sociaux. Dans la même perspective, Christophe DJIMI analyse l'argumentation dans les discours des Chefs d'État d'Afrique noire francophone lors des sommets de la Francophonie. Les conclusions de l'étude exposent différents types d'arguments (de dépassement, d'engagement, de direction) en faveur du multilinguisme au sein de la Francophonie ; et la réforme de cette institution. BIRWE GODWE propose une étude des interférences langagières dans la production dramatique camerounaise : en s'intéressant particulièrement sur ses pratiques et ses enjeux pendant que Dieudonné BAYANG LOUMBELE intervient dans une contribution qui traite des axiologiques et non axiologiques dans *Cameroun Tribune* et *Le Jour*. Dans son analyse, il met en relief une réflexion ancrée dans l'analyse du discours et les théories de l'argumentation, nous envisageons de dégager ses principales fonctions selon différents niveaux, notamment sémantique, morphologique, syntaxique. Jacqueline Eve YONTA et Sobia MAFFO KEGAH quant à elles examinent la dichotomie marquage-écartèlement identitaire dans les productions scéniques de la jeune génération de comédiens camerounais. Les trois cas d'étude explorés révèlent que le plurilinguisme et les stéréotypes culturels, observables dans les productions, contribuent à l'affirmation de l'identité culturelle et à la dénégation de l'aliénation.

En s'appuyant sur un corpus issu de la presse écrite camerounaise, notamment des journaux *Cameroon Tribune* et *Le Jour*, AMINA GORON et Dieudonné BAYANG LOUMBELE traitent de la manipulation de l'information par les médias. L'approche comparative des deux médias écrits montre le traitement différentiel de l'information. Toutefois, les stratégies développées concourent à la crédibilisation de l'information. Ensuite, Sonia MAFFO KEGAH et Eve YONTA reviennent pour faire une description du discours

publicitaire sous le spectre de la construction identitaire. Les différents développements soutiennent la thèse d'un rejet des langues africaines et un renforcement des stéréotypes identitaires. L'article suivant, celui de Sagesse TOUNSOUCKA WANTOUANG, met en relief le multilinguisme et les situations de communication par le biais d'une analyse sociolinguistique des interactions dans la ville de Mora. L'approche empirique utilisée par l'auteure dévoile la vitalité du français dans ladite localité.

Irène Aline MAFOU DABOULE aborde L'interculturel dans l'enseignement des Langues et Cultures Nationales (LCN) à l'Extrême Nord. L'approche interculturelle qu'elle adopte lui permet de mener des analyses typiques à l'enseignement des Langues et Cultures Nationales (LCN) à l'Extrême Nord.

La profession de traducteur-interprète communautaire est l'objet d'étude de Séraphine DOUGOPHE. L'auteure relève l'impérieuse nécessité de la profession dans le contexte de crise sécuritaire et humanitaire dans l'Extrême-Nord Cameroun. L'étude réitère la nécessité d'une professionnalisation de ce métier ; et de l'utilisation des langues locales comme des facteurs d'émancipation pour une meilleure approche communautaire.

La contribution de Marie Renée ATANGANA examine l'apport du numérique dans la dynamisation et l'opérationnalisation des langues nationales au Cameroun. L'auteure décrit, à partir des fonctionnalités de la plateforme numérique camerdish, le potentiel que représente le numérique dans la promotion et la vulgarisation des langues africaines.

En outre, l'objet d'étude, le multilinguisme, est abordé selon plusieurs approches, perspectives analytiques et méthodes. Cette pluralité des contributions confère à l'ouvrage la richesse de son contenu.

Amina GORON - L'appropriation du français parlé au Tchad : Une étude de cas de la valence verbale

Résumé

Cet article a pour objectif d'étudier le concept d'appropriation à travers l'analyse de la valence verbale dans les productions discursives populaires au Tchad. De fait, le français tel qu'il est parlé dans la rue au Tchad, porte les stigmates de ceux qui le parlent ou ceux qui s'y identifient. La présente étude se focalise sur les traits caractéristiques de l'environnement verbal d'un corpus regroupant une diversité de profils sélectionnés selon des techniques de collectes de terrain et traitées au prisme de l'approche distributionnelle de Bloomfield (1933) et de la sémantaxe de Manessy (1995). Ladite étude permet d'identifier une valence spécifique attribuée au verbe et dont les origines sont intrinsèquement liées aux éléments structuraux des langues africaines.

Mots-clés : *appropriation, valence, verbe, français, origines, Tchad*

Abstract

This article aims to study the concept of appropriation through the analysis of the verbal valence in popular discursive productions in Chad. In fact, French as it is spoken in the streets in Chad bears the stigma of those who speak it or those who identify with it. The present study focuses on the characteristic features of the verbal environment of a corpus grouping together a diversity of profiles selected according to field collection techniques and treated through the prism of the distributional approach of Bloomfield (1933) and the semantax of Manessy (1995). This study makes it possible to identify a specific valence attributed to the verb and whose origins are intrinsically linked to the structural elements of African languages.

Keywords : *appropriation, valence, verb, French, origins, Chad*

Introduction

Le concept d'appropriation est étudié dans une perspective synchronique dans les productions verbales des Tchadiens. L'analyse a été faite au sein de la phrase définie par Mounin (1974 : 262) comme « un segment de la chaîne parlée, indépendant syntaxiquement ». Parlant de cette dernière, Flaux (1993 : 62) « considère que la phrase simple ou phrase minimale se réduit à une seule proposition ». Elle est une partie autonome d'un énoncé, qui constitue une unité de sens, et qui, formellement, comporte un élément prédicatif et ses actants (sujets et compléments). Sa principale caractéristique est qu'elle contient un seul verbe conjugué ou plusieurs verbes conjugués reliés par une virgule (juxtaposition) ou par une conjonction de coordination. Par contre, la phrase complexe contient au moins deux verbes conjugués ; un des verbes est dans la proposition principale et l'autre, dans la proposition subordonnée. Nous analyserons principalement l'environnement du verbe avec les différents transferts que subissent les verbes dans les productions verbales des locuteurs du français parlé au Tchad.

1 Cadrage théorique et méthodologique

Les principales théories convoquées dans cette recherche sont issues des approches pré et post saussurienne et notamment celles relevant de la complexité linguistique à savoir le distributionnalisme de Bloomfield, la théorie du français zéro et la sémantaxe de Manessy. En effet, le distributionnalisme consiste est une théorie mécaniste et antimentaliste inspirée du behaviorisme. Pour Bloomfield (1933 : 2), « la tâche immédiate à laquelle doit s'attacher le linguiste est une description des langues, description qui doit éviter tout mentalisme et ne pas tenir compte du sens des énoncés considérés ». Elle rejette donc l'intuition et privilégie les opérations de segmentation et de distribution des énoncés d'où ses limites et le recours à la sémantaxe telle que perçue par Manessy.

La sémantaxe est un mouvement de réflexion et une approche linguistique qui promeut une perception particulière de l'expérience

linguistique africaine. Elle consolide la pensée selon laquelle les langues africaines seraient liées non seulement à leur « espace sociolinguistique » mais aussi leurs modalités d'emploi. Manessy (1995 : 212) part des études faites sur le créole pour remonter au français d'Afrique et pose donc les hypothèses sémantiques qui montrent que la culture et la langue créole sont le résultat d'un syncrétisme dont l'un des cadres conceptuels serait issu du lieu de provenance des populations, principalement de l'Afrique. Ce concept contribuera à la compréhension des schèmes structuraux qui sous-tendent les discours populaires et par-delà de toute la chaîne constituée par les auteurs de ces productions langagières.

Le cadre méthodologique allie l'observation participante, l'entretien et la triangulation. Il s'agissait d'être aussi bien témoin que coacteur des prises de paroles du corpus, ensuite recourir au savoir ou au souvenir des acteurs locaux qui est indispensable pour toute compréhension du social et enfin, faire varier les situations de communication en fonction de leur rapport au problème traité. L'approche dite qualitative a consisté à enregistrer différentes situations de communications selon le cadre, les genres de prise de parole d'une communauté donnée au sein d'événements de communication précis. Après le recueil des données ainsi que leur transcription, nous avons fait appel à la macrosyntaxe à travers l'approche pronominale et la syntaxe de présupposition. La première permet d'aborder l'étude de la valence à partir des paradigmes de pronoms qu'accepte le verbe ou tout autre constructeur.

La constitution du corpus repose sur des matériaux recueillis sur des supports oraux réalisés sur téléphone à partir d'un échantillonnage de 50 personnes sélectionnés en fonction de certaines caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction etc., dans les quartiers cosmopolites de la ville de Ndjamena. Le corpus ainsi rassemblé a fait l'objet du mode de transcription orthographique. À partir de l'observation, les opérations de « distribution » des éléments ainsi que la décomposition de l'énoncé a conduit à l'analyse via les opérations de segmentation et de substitution, puis le classement et les dénominations s'en sont suivies.

Tableau 1 : Récapitulatif du nombre d'enregistrements

Quartiers de la ville de Ndjamena	Nombre d'enregistrements	Corpus exploités	Nombre total de locuteurs
Ambassadna	2	1	3
Amourguébé	3	1	7
Ardepdjoumal	2	0	4
Djambalbar	2	1	5
Dembé	4	2	8
Sabangali	2	2	7
Chagoua	3	2	6
Moursal	1	1	2
Cabalaye	2	1	4
Wallia	2	0	5
Total	23	11	50

2 L'appropriation et la question de la faute

Aborder la notion de faute en linguistique c'est rentrer au cœur d'un terrain extrêmement sensible. Selon Ripoche (2015), la notion de faute est « le manquement à une norme, à un principe, à une procédure. Pour ce qui est de la faute linguistique, Robillard (1994 :113) pense que,

toute langue normée, du fait même de l'existence de normes, ne peut éviter de générer chez ses locuteurs un taux minimal d'insécurité linguistique. Ce seuil minimal

serait, pour l'essentiel, attribuable au fait que tout locuteur sait bien qu'il ne maîtrise pas parfaitement sa langue, qu'il ne peut en connaître toutes les subtilités.

Le terme faute appliqué au contexte de norme et variation d'une langue servirait selon Ripoche (2015) à signaler non pas une distance linguistique, mais un écart par rapport à une norme elle-même posée. De ce qui précède, le rôle du linguiste est de décrire, d'affirmer sa posture ou encore faire des propositions. Dès lors qu'il prend position pour ou contre un fait sans en vérifier sa scientificité, il sort de son rôle. Stigmatiser les productions orales des locuteurs sans prendre le soin de vérifier si elles sont imputables en partie à la structuration de leur langue d'origine à savoir l'arabe dialectal, de l'arabe classique, le ngambai, le sara etc., serait calamiteux. La notion de faute aux dires de Gadet (2007 : 27), « ne permet pas de rendre compte des relations entre l'énoncé et ses conditions de production ». Parfois, elle va même s'attaquer à la personnalité du locuteur. C'est pourquoi le linguiste doit traiter cette question avec beaucoup de tact. Cette étude opte non pas pour la dévalorisation du français parlé par cette population, mais s'attèle à attirer l'attention sur la distance entre la variété haute du continuum véhiculée par l'école et celle qui est issue de l'appropriation. Ces deux variétés, qui pourtant se côtoient quotidiennement ou comme Juliard (2007) le dit, appartiennent à « un espace sociolinguistique » sont « loin d'être un handicap, mais plutôt une richesse » (Gadet 1996 : 17). Et à Ripoche de conclure : « la francophonie à l'écrit comme à l'oral ne peut s'exprimer à partir d'une seule forme de référence ».

1 L'appropriation dans l'environnement du verbe

Le concept d'appropriation est étroitement lié à son importation. Selon Wald (1994 :115),

il commence dès le moment où, en dépit de son identification comme langue étrangère et ou véhiculaire, son emploi n'implique plus nécessairement le rapport avec l'étranger. Le recours à la langue étrangère ou véhiculaire,

tant qu'elle n'est qu'étrangère ou véhiculaire, marque en effet la frontière que l'on franchit, le fossé que l'on enjambe occasionnellement entre locuteurs, par ailleurs étrangers les uns aux autres et entérine leur altérité mutuelle. Par contre, une langue sera appropriée dès que sa présence dans le discours ne marque plus nécessairement une frontière qui actualiserait des limites virtuelles dans l'espace social.

L'appropriation du français au Tchad apparaît ainsi comme un fait de l'urbanisation linguistique et est non seulement un fait de consolidation de cette langue par les Tchadiens dans leur espace sociolinguistique, mais aussi un choix codique. C'est un fait linguistique qui concerne tout le monde : les lettrés, les moyens lettrés et les peu lettrés. Ce français parvient, comme le souligne (Manessy *in* Manessy et Wald (1984 :43) « à remplir les fonctions interactionnelle et intégratives » qu'assume normalement les autres langues à l'instar de l'arabe dialectal ou du sara dans certaines situations de communication. Toutefois, si ce choix de code est supplanté par les langues nationales cela est selon Quefélec (1998 : 144) l'appanage des « pays de l'interland », sans ouverture à la mer.

L'appropriation est perceptible dans les interactions des locuteurs. Cette étude s'intéresse principalement à l'environnement du verbe. L'environnement d'un élément se détermine par la disposition de ses cooccurrences. On entend par cooccurrence la position occupée par un élément par rapport aux autres. Parlant du verbe, il s'agit de l'ensemble des éléments qui gravitent dans l'environnement de gauche et de droite du verbe. Il fait partie de ce vaste domaine de la morphosyntaxe que Parisse (2010 :1) définit comme étant :

l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronoms, etc.), de l'adjectif,

de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase.

Dans le corpus du français populaire tchadien, quelques verbes ayant subi des modifications grammaticales ont été relevés. Lesdites modifications que sont l'emprunt et l'interférence, sont en majorité occasionnées par le contact des langues. On parlera donc de facteurs intrasystémique et intersystémique. Ce qui induit à des changements de construction au niveau de certains syntagmes verbaux.

3.1. Passages des verbes transitifs à verbes intransitifs

Le mot transitif selon Revéret (2007 : 3) vient du verbe latin *transeo* qui signifie passer. Un verbe transitif exprime une action qui s'exerce sur quelque chose ou quelqu'un qu'on appelle l'objet de l'action. L'action « passe » donc du sujet à l'objet.

Or, quelques verbes transitifs employés comme intransitifs ont été repéré dans le corpus qui fait l'objet de cette étude. Les deux énoncés suivants issus du corpus « Le pêcheur du Chari » et « Le faux monnayeur » en sont une illustration :

(1) *je voulais te **demander** + la femme de Django il **prépare** + la gaz ou le bois + ou bien la charbon + je veux savoir parles-moi (H, Pêch char)*

(2) *il m'a expliqué les choses tel tel tel + et ça n'a pas **donné** (N, Fau mon)*

Dans les deux cas, si l'on se situe du côté de la norme, l'objet de l'action n'est pas perceptible. Dans l'énoncé (1), le locuteur utilise le verbe demander comme un verbe intransitif, et ensuite énonce l'objet de sa demande. Or, le puriste considère qu'on « demande quelque chose ». Il en est de même pour le verbe préparer : on « prépare quelque chose ». Soulignons tout de même que dans cet exemple, le verbe préparer est employé en lieu et place du verbe « cuisiner ». Pourtant, si l'on se réfère du côté des langues africaines, principalement des langues tchadiennes,

L'énoncé (2) est également concerné par ce problème de transitivité, car on « donne quelque chose » ; mais dans ce texte il est utilisé comme un verbe intransitif et a le sens du verbe « se réaliser ».

Ces constructions ont été observées pour la plupart dans les énoncés des locuteurs peu ou pas lettrés. Dans certains cas, ces constructions sont dues aux interférences avec les langues identitaires. D'autres constructions sont le résultat d'un apprentissage du français sur le tas, car les locuteurs peu ou pas instruits en français utilisent ces verbes de manière hasardeuse sans se soucier du respect de la norme.

Toutefois, certains cas relèvent d'une absence de maîtrise des règles de grammaire, ce que nous appelons facteurs intrasystémiques. Ceci peut être justifié par les propos d'un élève de la classe de 4^{ème} dans le corpus intitulé « l'exode rural » :

- 1 *c'est la famine va installer au village + c'est-à-dire + ils viennent au + au + en village + bon les solutions + je pense que l'État va **prendre** en charge (S, Exod rur)*

Le verbe « prendre » tel qu'il est utilisé dans cet exemple montre qu'il n'a pas d'objet, ou tout au moins, s'il y en a un (les solutions), il n'est pas exprimé comme en français normé ; le locuteur aurait dû faire allusion aux sinistrés plutôt qu'aux solutions.

3.2. Le transfert de transitif direct à intransitif

La différence entre verbe transitif direct et verbe transitif indirect est purement formelle, car elle consiste simplement en la présence, ou non, d'une préposition entre le verbe et son objet. Dans les deux cas, l'objet est ce sur quoi s'exerce l'action. Certains verbes transitifs ont besoin d'une préposition pour introduire leur complément d'objet. On les appelle verbes transitifs indirects. Par contre les verbes dont le complément d'objet est introduit sans préposition, directement, s'appellent verbes transitifs directs. C'est le cas de cet exemple :

- 4 *ils ne savaient pas comment s'exprimer en français + contrôleur + et il ne sait pas comment s'exprimer en français + si un monsieur **arrive**+ présente devant le chef du bureau + le chef de bureau ne sait pas comment s'exprimer + il dit donnez-moi l'argent et on part parler avec les sara ++ (M, Mar amb)*

Dans cet exemple, le verbe « arriver » est employé avec des sujets animés et non animés et n'admet pas de complément.

En marge de ce type d'usage où les verbes transitifs et intransitifs ne diffèrent pas du français standard, on distingue dans ce corpus quelques verbes transitifs qui sont employés comme des verbes intransitifs. L'objet de l'action est tout simplement occulté.

- (5) *je voulais te **demander** + la femme de Django il **prépare** + la gaz ou le bois + ou bien la charbon + je veux savoir parles-moi (H, Pêch char)*

- (6) *il m'a expliqué les choses tel tel tel + et ça n'a pas **donné** (N, Fau mon)*

Ces constructions ont été observées pour la plupart dans les productions verbales des locuteurs peu ou pas scolarisés. La conclusion en est que ces constructions sont pour la plupart tributaires des éléments structuraux des langues africaines et de « l'espace sociolinguistique » (Juliard : 2016) qui est le leur. Que ce soit en arabe dialectal, en fufuldé ou en langue sara, les structures phrastiques ne sont pas comparables à celles du français. Manessy (1999) parle d'« inadéquation » et à Simo-Soup (2009 : 87) de préciser que

les caractéristiques sociolinguistiques construites arbitrairement de manière différentielle sont très vite obsolètes lorsqu'elles sont confrontées à la réalité du discours africain. L'aspect sémantico-culturel contenu dans les langues indigènes et qui porte sur le mode de catégorisation de l'expérience de leurs locuteurs sont

parties prenantes de l'espace sociolinguistique où se prolifera la vernacularisation.

Toutefois, nous n'excluons pas le fait que, certaines pratiques langagières vues d'un autre prisme, relèvent d'une absence de maîtrise des règles de grammaire française, ce que nous appelons facteurs intrasystémiques. Ceci peut être justifié par les propos d'un élève du secondaire dans le corpus intitulé « l'exode rural » :

*(7) c'est la famine va **installer** au village + c'est-à-dire + ils viennent au + au + en village + bon les solutions + je pense que l'État va prendre en charge (S, Exod rur)*

Si l'on se range du côté de la grammaire orthoépique française, on constatera qu'en dehors du verbe « installer » qui n'est pas à sa forme pronominale, il y a absence du relatif « qui ». Or en langue sara, on utilisera un verbe extensif « kosso ». C'est donc dire que ces possibilités existent dans les langues locales.

3.3. Le transfert de transitif direct vers transitif indirect

L'observation du corpus montre qu'il existe, dans certains cas, un transfert des verbes transitifs directs vers les verbes transitifs indirects. Les exemples ci-dessous en sont des illustrations :

*(11) c'est lui qui a eu l'avantage + **je lui ai aidé** c'est là où il a compris + le puis s'est tari et puis le berceau (H, Isra tch)*

*(12) ils ne savaient pas comment s'exprimer en français + **on lui pose** comme une place de grand + c'est-à-dire chef de bureau + chef de douane+ contrôleur et il ne sait pas comment s'exprimer en français + si un monsieur arrive présente devant le chef du bureau (I, Mar amb)*

*(13) à la dernière minute ils ont démarré le voiture + le garde du corps est prêt + le protocole est rentré pour **lui appeler** + pour aller voyager sortir comme ça là + ils sont partis et ont dit voilà (M, Amb tch)*

Dans l'exemple 11, le verbe transitif direct « aider (quelqu'un) » devient un verbe transitif indirect « aider (à quelqu'un) ». Une première analyse faite sous le prisme de la norme du français standard, qualifierait cet exemple d'agrammatical. En effet, certains locuteurs ignorent que « lui » n'est pas uniquement masculin et peuvent confondre le verbe aider conjugué au présent au substantif « aide ». Dans ce cas, il pourrait s'agir d'un emploi fautif. Il en est de même pour les exemples 12 et 13 pour les verbes « poser » et « appeler ».

Une deuxième analyse faite sous l'aune des langues du Tchad considérerait cet usage comme normal ou plutôt comme complexe puisqu'elles ne possèdent pas une multitude de pronoms comme en français (« lui », « le » ou « la »). Le locuteur qui se réfère à ces langues a très souvent un emploi hasardeux de ces pronoms ; il peut choisir « l'aider » ou « lui aider » ; « le poser » ou « lui poser » ; « l'appeler » ou « lui appeler ».

Les transferts observés ci-dessus ne se font pas seulement dans un seul sens, ils sont réflexifs, car quelques verbes transitifs indirects transformés en verbes transitifs directs ont été relevés dans le corpus.

3.4. Le transfert de transitif indirect à transitif direct

La majeure partie des verbes transitifs indirects transformés en verbes transitifs directs sont ceux qu'on construit avec une valence prépositionnelle alors qu'ils devraient se construire avec une préposition zéro. On parle de préposition zéro lorsque ce mot essentiel à l'agencement phrastique est occulté ou tout simplement omis par besoin de communication comme c'est le cas dans cette phrase :

(14) *tu sais + j'ai pas le choix + c'est ça il a prévu pour moi + parce que quand dieu là + il a déjà décidé là + tu peux rien faire encore pour rentrer en arrière (S, Des x)*

(15) *je voulais te **demander** + la femme de Django il **prépare** + la gaz ou le bois + ou bien la charbon + je veux savoir parles-moi (H, Pêch char)*

En lisant de prime abord ces énoncés, et en dehors de la situation de communication, le puriste peut savoir quelques problèmes de compréhension, car, ne saura pas avec précision à l'endroit de qui ou de quoi va l'action exprimée par le verbe, car, selon lui, on « décide de quelque chose », on « demande quelque chose » et on « prépare quelque chose ». Pourtant, la compréhension et même, l'utilisation de ce type d'énoncés est acceptable dans les langues tchadiennes où la primauté est la communication.

Or, ces verbes qui en FS sont transitifs indirects, sont utilisés dans notre corpus comme transitifs indirects.

(16) *il faut que les marabouts là fassent attention + ce n'est pas l'enfant qui va répondre + mais c'est le marabout qui **va répondre son** acte (O, Red pol)*

(17) *oui + j'**aimerai la dire** de ne pas avorter + tu sais dans la vie + toute chose arrive comme ça + il faut prendre son courage à deux mains + qu'elle garde l'enfant pour l'accouchement (I, Gross ind)*

Dans les exemples ci-dessus, les verbes « répondre » et « dire » devraient, dans leurs contextes entraîner l'utilisation de la préposition « à » ou « de ». Ainsi, on dit : « répondre de quelque chose » ou « dire à quelqu'un quelque chose ». Il en est de même avec les exemples ci-dessous :

(18) *mais le petit sou que **je l'envoyais** comme il est tout près xx et au bord du Logone-là + il manquait le filet + une manière si il manquait ceci je viens + je lui remonte la morale (H, isra Tch)*

(19) *donc si j'ai quelque chose comme l'autre soit 100.000 + ce qui va **monter 1.000.000** (M, Fau bill)*

Les verbes « envoyer » et « monter » sont employés sans la préposition « à » qui devrait mettre en exergue leur transitivité ou leur intransitivité. Ainsi, on dit : « envoyer à quelqu'un quelque chose », « monter à quelque chose ».

2 Les verbes pronominaux

En grammaire française, un verbe pronominal est un verbe qui est toujours conjugué avec un pronom complément renvoyant au sujet, et qui a, selon le cas, un sens réfléchi, réciproque, passif, ou « essentiellement pronominal ». Les verbes pronominaux utilisent exclusivement l'auxiliaire être aux temps composés.

Toutefois, certains verbes pronominaux en français populaire tchadien sont utilisés à l'oral comme des verbes non pronominaux.

4.1. De pronominal à non pronominal

Ce type de transfert est assez rare dans le corpus ; on y trouve juste 3 occurrences. Les verbes pronominaux « se passer », « s'installer » et « se familiariser » sont occultés du morphème « se » sans lequel ils sont considérés comme verbes non pronominaux.

(20) *ce **qui passe** dans les villes euh ++ les jeunes viennent en ville + c'est la famine **va installer** au village (S, Exod rur)*

Le verbe « passer » qui peut, de prime abord avoir sa place dans le premier fragment de cet énoncé n'est pas utilisé tel que voudrait l'exprimer le locuteur ; ce dernier confond le verbe pronominal et le verbe non pronominal. Il s'agit plutôt du verbe « se passer ». Cette confusion pourrait s'expliquer par le fait qu'en arabe dialectal, il n'existe pas de voix pronominale, les verbes sont simplement employés dans des énoncés selon les différents temps. Il en est de même pour « familiariser » et « présenter » :

(21) *non + mais pour moi **familiariser** + c'est pas difficile + les enfants les voisins avec tout le monde (B, Elè cons)*

(22) + *si un monsieur arrive + présente devant le chef du bureau + le chef de bureau ne sait pas comment s'exprimer + il dit donnez-moi l'argent et on part parler avec les sara ++*

Le verbe « se familiariser » en arabe dialectal est « djomi ». Il s'emploie sans morphème. Il en est de même pour le verbe « se présenter ». De même, le locuteur utilise le verbe « présenter » qui, en français standard, peut s'utiliser comme un verbe pronominal ou non pronominal, exclusivement comme un verbe non pronominal. Ce qu'on classerait en français standard dans des emplois fautifs. Au regard de tout ceci, on peut conclure que cette confusion peut provenir des facteurs intersystémiques, des facteurs intrasystémiques, de l'action conjuguée des deux facteurs ou tout simplement sont des emplois fautifs pour des locuteurs qui ne maîtrisent pas la norme du français standard.

L'inverse, c'est-à-dire le transfert des verbes non pronominaux aux verbes pronominaux est également perceptible dans le corpus.

4.2. De non pronominal à pronominal

Parfois, le corpus fait montre des énoncés où il y a un transfert des verbes non pronominaux aux verbes pronominaux. C'est les cas du verbe « se passer » employé ci-dessous avec une faible distribution : « ça va se passer » deux fois dans deux énoncés différents :

(23) *il faut patienter si ça va se passer + seulement ils sont vraiment sous une colère (I, Gros ind)*

(24) *il dit elle est gâté + elle a tout + ils ne savent pas pourquoi elle est allée encore xx vraiment ça arrive + ça arrive quand on xx quand on est en vie tout va arriver puis ça va se passer (I, Gros ind)*

Dans ces deux exemples, le verbe « passer » qui est un verbe non pronominal est employé comme un verbe pronominal et ce transfert a été possible grâce au morphème « se » antéposé au verbe. Il peut s'agir d'une absence de maîtrise du français tout comme de la

transposition des éléments de la langue maternelle du locuteur au français. Dans ce cas, il est difficile de relever ce qui serait imputable à l'un des facteurs ou à l'autre.

4.3. De pronominal à intransitif

Il peut arriver que les verbes pronominaux subissent des changements qui font d'eux des verbes intransitifs dans le discours du français populaire tchadien.

(25) *si un monsieur arrive + présente devant le chef du bureau + le chef de bureau ne sait pas comment s'exprimer + il dit xx il dit donnez-moi l'argent et on part parler avec les xxx (I, Mar amb)*

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe pronominal réfléchi « se présenter » a été occulté du morphème « se » et est considéré comme un verbe intransitif. En arabe dialectal, le verbe « se présenter » est « nanti ». Et comme au Tchad, les populations sont habituées au fait qu'on présente les choses (pièces d'identité), on a tendance à croire que ce verbe peut s'utiliser sans le morphème « se » utilisé pour les humains.

Conclusion

Au terme de ce chapitre portant sur la morphosyntaxe du syntagme verbal, il apparaît que le syntagme verbal du français parlé dans la rue au Tchad met à découvert des emplois qui sont, du point de vue puriste, considérés comme une entorse à la norme du FS. Toutefois, la majorité de dissemblances relevées concernent les constructions transitives et intransitives. Il existe une tendance à transférer certaines catégories de verbes vers d'autres et vis-versa. Or en FS, l'énoncé ainsi approprié devient soit agrammatical, soit dépourvu de sens. Il en est de même pour certains verbes pronominaux en FS qu'on retrouve comme des verbes intransitifs. Pourtant, lorsqu'on se rapproche des schèmes structuraux des langues en question, on se rend très vite compte que ces énoncés sont des formes d'appropriations aux structures langagières africaines et qui par

ailleurs sont de facto différentes des langues européennes. Cette étude aura permis de repérer un type de valence attribué au verbe, mais qui n'est pas forcément lié aux facteurs intersystémiques, intrasystémiques et extrasystémiques mais, aux schèmes structuraux des langues tchadiennes.

Bibliographie

- Bloomfield, Léonard (1933), *Language*, New York, Allen and Unwin trad. fr.
- Dubois, Jean et alii (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Gadet, Françoise (2007), *La variation sociale en français*, Paris, Ophris
- Gadet, Françoise (1996), *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin
- Flaux, Nelly (1993), *La Grammaire*, Que sais-je ? Paris, PUF
- Manessy, Gabriel (1995), *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS éditions.
- Manessy, Gabriel Wald, Paul (1984), *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, l'Harmattan, Paris, IDERIC.
- Mounin, Georges (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France
- Reveret, Cécile (2007), *De la phrase aux mots ou des mots à la phrase*, Philippe Ronflette.
- Robillard Didier (de) (1994), « L'insécurité linguistique en français à Maurice : quand le chat n'est pas là les souris parlent français ? » in Francard M. et al. (éd.) *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain-la-neuve*, Actes du colloque « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques » Vol 9 pp. 119-121.

Souop-Simo, Adeline (2009), *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.

Wald, Paul (1994) « L'appropriation du français en Afrique noire : Une dynamique discursive » in Féral Carole et Gandon Francis-Marie, *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation*, Paris, Larousse.

Webographie

Juliard, Caroline (2007) « Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive » in *Langage et Société* n0 121-122, 235-245, [https://doi.ORG / 10.3917 /ls.121.0235](https://doi.ORG/10.3917/lis.121.0235)

Ripoche, Claire, (2015) Norme et pratiques. La notion de « faute » Prezi.com

Kimtoloum PATCHAD - Français parlé des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché (Tchad) : contact linguistique et appropriation

Résumé

Dans toutes les langues, les relations entre les unités lexicales sont incontournables. La syntaxe s'occupe de l'analyse de différentes unités dans les phrases. Autrement dit, elle est l'étude des combinaisons de mots en phrases. Plusieurs phénomènes linguistiques peuvent être étudiés dans le cadre de l'usage de la langue française en Afrique francophone. Le français oral des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché recèle en lui une particularité syntaxique. Ces locuteurs lui donnent une autre coloration qui est locale à cause de son contact avec les autres langues du milieu d'accueil ou du manque de sa meilleure assimilation dans le domaine pédagogique. Cette étude permet de décrire, d'analyser et de dégager la dynamique de ce type de français à travers les termes et les structures syntaxiques en comparaison avec le français standard. Elle est réalisée sur la base des données orales collectées et soumise aux méthodes descriptive, contrastive et variationniste. Ce français répond aux normes endogènes quant à son usage sur le plan syntaxique et relève tantôt d'un phénomène sociolinguistique, tantôt d'un phénomène pédagogique.

Mots clés : français oral, particularité syntaxique, locuteurs et normes endogènes.

Abstract

In all languages, relations between lexical units are essential. Syntax deals with the analysis of different units in sentences. In other words, it is the study of combinations of words in sentences. Several linguistic phenomena can be studied within the framework of the use of the French language in French-speaking Africa. The oral French of the students of Adam Barka University in Abeche has a particular syntactic feature. These speakers give it another coloration which is local because of its contact with the other languages of the host environment or the lack of its better assimilation in the pedagogical field. This study makes it possible to describe, analyse and identify the dynamics of this type of French through terms and syntactic structures in comparison with standard French. It is carried out on the basis of collected oral data and subjected to descriptive, contrastive and

variationist methods. This French meets the endogenous norms for its syntactic usage and is sometimes a sociolinguistic phenomenon and sometimes a pedagogical phenomenon.

Key words: *Oral French, Syntactic Particularity, Speakers, Endogenous norms.*

Introduction

La langue française est de source latine mais colorée de plusieurs influences, et aujourd'hui vouée à l'expression d'identités sociales variées. Le français que l'on parle de nos jours n'est pas le même que celui des siècles antérieurs. Bref, le français, comme toutes langues, n'est pas un système homogène et stable, mais un système qui varie dans le temps, dans l'espace et selon le milieu socioprofessionnel et les niveaux d'acquisition divers, sans même parler de la variation liée à la situation de communication.

Le français est une langue parlée par des millions de locuteurs dans le monde. Il est adopté comme langue officielle dans certains pays africains, plus précisément dans des pays francophones. Son contact avec plus de 140 langues du Tchad lui donne de temps en temps une coloration particulière.

L'Université Adam Barka d'Abéché se trouve dans la Province d'Ouaddaï, située à l'est du Tchad et à 900 km de N'Djaména (Capitale). Elle compte 5040 étudiants (cf. Direction générale des Affaires académiques et de la Scolarité). Les langues de prédilection dans cette université sont le français, l'arabe local et le ngambay. Plusieurs particularités linguistiques sont relevées dans le français oral des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché, mais cet article focalisera sur l'analyse de quelques particularités syntaxiques du français des locuteurs de cette université relevées lors des échanges verbaux.

Cadre théorique

Pour mieux aborder cette étude, nous avons jugé nécessaire de faire usage de la méthode variationniste telle qu'envisagée par Pierre Dumont et Bruno Maurer et William Labov et du générativisme de Noam Chomsky. Pierre Dumont et Bruno Maurer abordent la langue tout en prenant en compte l'usage de la langue soumis à la catégorisation sociale, spatiale et culturelle. William Labov étudie le langage en le considérant comme phénomène d'une inhérente variabilité, tout en étant ordonné dans son aspect hétérogène. Il a aussi donné un éclairage social à l'évolution du langage au cours du temps. Les deux théories intègrent les notions de contact des langues et des sociétés. Noam Chomsky quant à lui, analyse les structures grammaticales de la langue, c'est-à-dire les structures des phrases d'une langue.

Méthodologie

L'observation des pratiques langagières des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché nous amène à nous focaliser sur les particularités syntaxiques, la manière dont elles se réalisent, leur description et leurs caractéristiques. L'on note dans ce français oral une coloration syntaxique locale ou particulière. Cette étude donnera lieu à une connaissance sur les constituants des phrases françaises des étudiants de cette université. Elle découle d'un corpus réalisé sur le terrain. Une enquête quantitative portant sur un échantillon représentatif a été réalisée (252 interviewés sur 5040 locuteurs).

La collecte des données orales est réalisée pour la plupart de cas sur le campus universitaire. Pour mieux réussir cette collecte des données, nous avons confié cette tâche à quelques étudiants de différentes facultés. Les enregistrements sont réalisés sur la base des téléphones portables et de manière discrète pour éviter toute suspicion qui pouvait jouer sur la manière langagière des locuteurs.

Ainsi, plusieurs particularités syntaxiques sont relevées dans le corpus, mais nous nous limiterons à quelques-unes. Quelques extraits des discours des locuteurs feront l'objet d'analyse.

1 Les syntagmes

Le syntagme est défini comme une combinaison de deux ou plusieurs unités de la chaîne parlée ordonnées autour d'un nom, d'un verbe, etc. et formant une unité de signification. « Les syntagmes sont des séquences d'unités de dimension variable qui constituent les divers niveaux intermédiaires d'une structure hiérarchisée dont le sommet est représenté par la phrase et le niveau inférieur par les morphèmes » (M. Grevisse, 1986 : 664).

1.1 Le syntagme nominal (S.N.)

Dans cette partie, il est question d'étudier quelques groupes nominaux utilisés par les locuteurs dans les phrases. Un groupe nominal est un groupe de mots construits autour d'un nom-noyau ou d'un équivalent du nom. Le groupe nominal peut se limiter au nom-noyau avec ou sans déterminant, ou connaître différentes expansions : épithète, apposition, complément du nom, proposition subordonnée. Un syntagme nominal est un syntagme dont le noyau est un nom.

1.1.1. Le déterminant zéro

Le déterminant est un terme nouveau et a un caractère englobant, c'est-à-dire qu'il prend en charge les articles, les adjectifs possessifs, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs numériques, les adjectifs indéfinis, les adjectifs interrogatifs et les adjectifs exclamatifs. Il y a des usages où le déterminant a son sens d'être, mais les locuteurs, de façon délibérée ou par ignorance ne l'utilisent pas. Cette absence de déterminant est appelée par les grammairiens *déterminant zéro*. Il est représenté dans ce travail par le symbole : Ø

Ces phrases ci-après attestent quelques contextes d'emploi du déterminant zéro dans ce sociolecte :

Exemple 1 :

- On attend Ø bus pour rentrer waï.

- Mais tu fais pas cours d'arabe là ? (Enregistrement du 5 mars 2020).

Exemple 2 :

- Vous avez vu Ø matche d'hier là ? Hum !
- Laisse ça. Ce qui est passé c'est passé... (Enregistrement 26 février 2020)

Exemple 3 :

- En tout cas, chacun doit parler non.
- Il a posé Ø simple question seulement, c'est ce qu'on nous a dit (Enregistrement du 17 janvier 2020).

Dans les trois (3) exemples énumérés ci-haut, nous constatons que les substantifs utilisés, en position de complément d'objet direct (COD), sont dépourvus de déterminants. Donc, c'est le déterminant zéro qui a supplanté les autres déterminants qui, en principe devaient être employés. Ce qui revient à dire le déterminant zéro choisi par les locuteurs ici est remplaçable dans chaque exemple. Ce qui donne ceci : *On attend le/un bus pour rentrer waï* (exemple 1) ; *Vous avez vu le matche d'hier là ? Hum !* (exemple 2) ; *Il a posé une simple question seulement. C'est ce qu'on nous a dit* (exemple 3).

Les déterminants remplacés par le déterminant zéro sont tantôt de déterminant défini (*le*), tantôt des déterminants indéfinis (*un, une*). Le déterminant *le* caractérise un substantif dont l'identité est connue des locuteurs, cf. *le bus* ; *le matche* (de football). Il s'agit précisément du bus de transport des étudiants et du match de football dont sont censés connaître d'avance par les locuteurs en échanges. Dans la catégorie des indéfinis, l'identité des substantifs n'est pas déterminée (*un, une*). Le déterminant *un* (in *un bus*), l'identité du bus peut être connue dans une certaine mesure même si bien qu'il est accompagné de l'article indéfini *un* puisqu'il est question d'un bus ou n'importe quel bus qui représente tous les bus. Par contre, *une* dans l'expression *il a posé une simple question*, l'on note l'idée d'une indétermination totale. Cela se justifie par la seconde phrase : *c'est ce qu'on m'a dit*. Dans la logique, c'est l'emploi des déterminants qui donne lieu à la connaissance précise du substantif

pour éviter quelquefois l'idée de doute. L'emploi du déterminant zéro serait lié donc au manque de maîtrise des déterminants du français et d'influence des langues locales. Cela pourrait se justifier par le niveau d'enseignement du français en baisse depuis quelques années et l'attachement aux langues locales.

1.1.2. Cas de syntagme nominal coordonné

Il y a des cas où deux ou plusieurs substantifs sont employés dans une même phrase, mais un seul déterminant les unit.

Exemple 1 :

- Tu es géographe ?
- En tout cas, chacun peut connaître ça. Le Tchad et Ø Soudan sont des pays voisins non (Enregistrement du 15 mars 2020).

Exemple 2 :

- Quels résultats ? Donc tu t'attends à ça ?
- Les enseignants et Ø membres de jury sont en réunion pour ça. On patiente (Enregistrement du 12 mars 2020).

Dans cette série d'exemples, le constat révèle que les syntagmes nominaux en seconde position sont dépourvus de déterminants. Les seuls déterminants employés au début des premiers substantifs sont considérés comme valables aussi pour les seconds substantifs. Pourtant, dans le cas précis, les deux substantifs employés dans chaque phrase exigent chacun un même déterminant, c'est-à-dire qu'ils doivent être précédés d'un même déterminant parce qu'ils ne sont pas de même signification ni des équivalents. Ainsi, nous aurons : **Le Tchad et le Soudan** sont des pays voisins. (exemple 1) ; **Les enseignants et les membres de jury** sont en réunion pour ça. On patiente (exemple 2).

1.1.3. L'emploi de l'article défini à la place de l'article indéfini

Comme son nom l'indique, l'article défini est un élément grammatical qui sert à préciser ou à désigner le nom. Autrement dit, il accompagne les noms dont les identités sont connues. Quelques cas sont relevés.

Exemple 1 :

- Mais il faut éviter un peu de venir en retard là.
- Ok, donne l'argent pour prendre le rachka* (* tricycle motorisé) (Enregistrement du 9 mars 2020).

Exemple 2 :

- Moi, j'ai fait quoi ?
- Tu as dit que le doyen t'a dit qu'il y a les choses qui vont s'arrêter. (Enregistrement du 9 mars 2020).

Ces articles définis employés dans ces contextes sont inadmissibles lorsqu'on se fie au fonctionnement syntaxique de la grammaire française. Les identités de ces substantifs ne sont pas d'ailleurs connues d'avance. Ce sont plutôt les articles indéfinis qui sont concernés comme déterminants à utiliser dans ces exemples. Donc, nous aurons ceci : *Ok, donne l'argent pour prendre **un** rachka* (exemple 1) ; *Tu as dit que le doyen t'a dit qu'il y a **des** choses qui vont s'arrêter.* (exemple 2).

1.1.4. L'emploi de l'article défini à la place de l'adjectif possessif

Il y a eu des cas où l'article défini se substitue à l'adjectif possessif. Quelques exemples sont répertoriés dans le corpus.

Exemple 1 :

- Dans chaque groupe d'exposé, chacun doit donner le point de vue. Ce n'est pas le chef de groupe qui va s'imposer dar dar* . Je vais lui dire (* absolument).

- Comme tu le dis, c'est lui le chef non (Enregistrement du 12 mars 2020).

Exemple 2 :

- Tant qu'il n'y a pas des bonnes réponses, la chambre des délégués ne va pas donner l'aval maintenant...
- Mais il y a déjà plusieurs réunions (Enregistrement du 12 mars 2020).

En français standard, la substitution de l'adjectif possessif par l'article défini dans ces exemples est une déviance. Les articles **le** et **l'** dans les deux exemples doivent logiquement être remplacés par le possessif **son** pour marquer l'idée d'appartenance. C'est ainsi qu'il serait bien conseillé de dire ceci : *Dans chaque groupe d'exposé, chacun doit donner son point de vue...* (exemple 1) ; *Tant qu'il n'y a des bonnes réponses, la chambre des délégués ne va pas donner son aval maintenant pour continuer les cours* (exemple 2).

1.1.5. L'emploi de l'article défini à la place du partitif

On désigne sous le nom d'article partitif les formes de déterminants qui permettent de quantifier de façon indéterminée les noms non comptables, qu'il s'agisse de noms abstraits (*du courage, de l'ardeur*) ou de noms désignant des choses qu'il n'est pas possible de dénombrer parce qu'elles constituent une masse continue, non fragmentable (*de l'eau, du fer, du pain*). Les formes de l'article partitif sont au masculin singulier *du* (*du sel*) ou *de l'* si l'initiale du nom déterminé est une voyelle (*de l'énergie*) et, au féminin singulier, *de la* ou *de l'* (*de la bière, de l'eau*).

Exemple 1 :

- *Amène-nous au CNOU non ?*
- *Quoi ? CNOU ? Les gens n'ont même de l'argent pour avaler même le thé et tu parles de CNOU (Enregistrement du 9 mars 2020).*

Exemple 2 :

- *Mais c'est l'État qui gère ça non. Ce n'est pas un individu comme vous et moi.*
- *Hum, même mettre l'huile dans ça là même ce n'est pas facile ooooo (Enregistrement du 16 mars 2020).*

Ces occurrences nous laissent savoir que l'article défini a totalement supplanté le partitif. Là où le partitif à son sens d'être, c'est plutôt l'article défini qui est privilégié. Donc, ces exemples doivent logiquement être : *Quoi ? CNOU ? Les gens n'ont même de l'argent pour avaler même **du** thé et tu parles de CNOU* (exemple 1) ; *Hum, même mettre **de** l'huile dans ça là même ce n'est pas facile ooooo* (exemple 2). **Du** et **de l'** sont des partitifs qui permettent de donner une marque des noms non quantifiables aux mots *thé* et *huile* pour parler surtout de la substance ou du liquide. L'usage des articles **le** et **l'** prouve à suffisance que la maîtrise des partitifs pose problème chez les locuteurs.

En résumé, nous disons que les déterminants jouent des rôles très importants dans l'emploi des noms et dépendent étroitement de ceux-ci. Si les déterminants ont pour rôles d'accompagner les noms, de les caractériser ou de les situer, on ne doit pas perdre pas de vue leur nature.

2. Syntagme adjectival

Le syntagme adjectival est un syntagme dont le noyau est l'adjectif. L'adjectif quant à lui, c'est un nom donné à deux séries de termes qui servent, soit à qualifier le nom, soit à l'introduire dans le discours. Dans le premier cas, les adjectifs sont dits qualificatifs ; dans le second cas, ils sont rangés parmi les déterminants du nom et répartis en adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, exclamatifs, interrogatifs et relatifs. Les adjectifs qualificatifs ont pour support un nom ou un équivalent du nom.

Exemple 1 :

- *Kaï ! Ça dépasse quelqu'un déjà.*

- Chaque trois mois, grève, chaque quatre (4) mois, grève. C'est trop waï (Enregistrement du 4 février 2020).

Exemple 2 :

- Il est venu d'où ?
- C'est un nouvel étudiant (Enregistrement du 18 mars 2020).

En français hexagonal, **Chaque** signifie toute personne ou toute chose considérée séparément par rapport à l'ensemble dont elle fait partie. Il marque l'unité, mais dans ce langage estudiantin, il prend quelquefois la marque du pluriel : **Chaque** *trois mois, grève, chaque quatre (4) mois, grève. C'est trop waï*. Nous savons que l'adjectif numéral cardinal *trois (3)* (exemple) est le pluriel, mais **chacun** mis en antéposition pour marquer la notion globalisante. Les locuteurs ont rendu ici les **trois mois** en une unité, alors qu'ils sont différents et comptables séparément pour parler de *tous les trois (3) mois*.

L'adjectif **nouveau** devient **nouvel** au masculin-singulier en antéposition aux noms commençant par une voyelle ou un h muet (Un **nouvel** emploi de temps). Mais le constat prouve que les locuteurs ont tendance, dans leurs échanges, à faire disparaître cette exigence grammaticale. C'est ainsi que dans l'exemple 2, nous avons : *C'est un nouveau étudiant* au lieu de dire « c'est un nouvel étudiant » pour permettre d'une part une liaison entre « l » de *nouvel* et « é » de *étudiant*, et éviter, d'autre part, la rencontre de « u » de *nouveau* et « é » de *étudiant*.

3. Le syntagme verbal (S.V.)

Le syntagme verbal est un syntagme dont le noyau est un verbe. En conséquence, le syntagme verbal correspond, selon les cas, à une proposition ou bien à une phrase.

Exemple : Il a travaillé courageusement toute la fin de semaine.

Le syntagme verbal « *Il a travaillé courageusement toute la fin de semaine* » a pour noyau le verbe « *a travaillé* ».

Le verbe est un mot dont la première caractéristique est de se conjuguer et qui varie donc selon le mode et le temps ainsi que, généralement, selon la personne et le nombre. Il peut varier aussi selon la voix, et parfois le genre. Il constitue le noyau des phrases, c'est-à-dire que c'est au tour de lui que les autres éléments de la phrase s'articulent ; c'est par rapport à lui qu'ils marquent leur fonction.

3.1. Les verbes pronominaux

Un verbe pronominal est un verbe qui se conjugue un pronom personnel réfléchi. La construction dite pronominale est caractérisée par la présence de deux pronoms (*Il se regarde*), un pronom personnel sujet (*je, tu, il, etc.*) et un pronom complément (*me, te, se, nous, vous, se*), avec la fonction de complément d'objet direct ou indirect. Les temps composés des formes pronominales sont construits avec l'auxiliaire *être* (*Ils se sont regardés*). Quelques particularités ont été repérées dans le corpus :

Exemple 1 :

- *Tu te peines même pourquoi non ? Quitte, on part wai.*
- *Il a raison de le faire ainsi (Enregistrement du 18 février 2020).*

Exemple 2 :

- *Ils se sont divorcés plusieurs fois. Ce n'est pas pour la première fois aujourd'hui.*
- *Qui est témoin d'abord ? (Enregistrement du 20 février 2020).*

Quand nous nous référons aux définitions dictionnairiques, nous nous rendons compte que ces verbes utilisés dans les exemples ci-haut ne sont pas des verbes pronominaux ou des verbes qui doivent s'employer à la forme pronominale. Les verbes pronominaux ***se peiner*** et ***se divorcer*** sont des verbes créés ou forgés. Cela relève de la créativité lexicale. Il est donc autorisé de dire : *Pourquoi tu peines ?* (exemple 1) ; *Ils ont divorcé* (exemple 2).

Au-delà de cette étude des verbes pronominaux, nous avons décelé un phénomène lié à l'accord.

3.2. L'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir

L'accord est donné à l'ensemble des phénomènes de marquage des relations de dépendance sémantiques et syntaxiques entre le nom et l'adjectif, entre le nom et le déterminant ou entre le verbe et le sujet. Les phénomènes d'accord concernent d'une part le groupe nominal, d'autre part le groupe verbal. Le participe passé quant à lui, est une forme du verbe qui s'emploie avec l'auxiliaire dans les temps composés et la forme passive. Le participe passé (P.P.) des verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (C.O.D.) lorsque celui-ci précède le P.P. Par contre, quand le verbe n'a pas de C.O.D. et lorsque ce complément suit le participe, celui-ci demeure invariable.

Nous avons pu relever de ce parler des particularités.

Exemple 1 :

- *Mais qu'on nous donne les copies qui ont trop duré là. On est fatigué d'attendre.*
- *Même les copies de c.c. que le délégué nous a remis la fois dernière là, beaucoup n'ont pas eu (Enregistrement du 11 mars 2020).*

Exemple 2 :

- *Beaucoup de gens construisent maintenant des maisons en désordre* (*partout).*
- *Non, c'est à Gozimir que vous allez voir beaucoup de villas que les gens ont construites (Enregistrement du 6 mars 2020).*

Dans les deux (2) exemples, l'accord du participe passé pose problème. Dans les échanges, l'on constate qu'il y a de problème en matière d'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*. Cet accord se fait sans que les locuteurs puissent prendre en compte